

Annexe 8

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Guyane

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

%	% de femmes parmi les résidents	%	% de résidents célibataires	%	% de résidents avec comorbidités ²	%	% de résidents avec une toxicomanie ³
%	% de résidents âgés de plus de 45 ans	%	% de résidents sans revenus à l'entrée	%	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	%	% de résidents dépendants à l'alcool ⁴
%	% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	%	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	%	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	%	% de sortants en emploi
%	% résidents avec accompagnants	%	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	%	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	%	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	4
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	7
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	10
6/ Pathologies des résidents.....	12

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête : AIDES (Saint-Laurent du Maroni), AKATIJ (2 sites : Maripasoula, Saint-Laurent du Maroni), GROUPE SOS Solidarités (Rémire-Montjoly)

Nombre de structures	4
Nombre de places autorisées / installées	78 / 67
Nombre moyen de places par structure	19,5
Nombre de candidatures	104 (+16% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	95
Nombre d'admissions	45 (47% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	37

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	34%
% de places en semi-collectif	66%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	21%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	57%
3 à 6 mois	43%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,506
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 23%

Direction	22%
Services administratifs et techniques	23%
Equipe de soin	12%
Equipe socio-éducative	29%
Animation et Autre	14%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	25%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	25%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	104
Nombre moyen de candidatures par structure	26
Admissions	45
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	43,3% (1 admission pour 2,3 candidatures)
Candidatures refusées	59
% de candidatures refusées	56,7%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	10%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	-
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	10%
En raison de conduites addictives	8%
En raison de comorbidités psychiatriques	-
Hors critères médicaux	35%
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	-
Uniquement un besoin urgent d'un logement	5%
Total	58%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	13%
Dossier incomplet	3%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	-
Total	16%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	2%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	-
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	-
Autre : hors critère d'âge ⁸	-
Autre : décès	-
Autre / Non renseigné	15%
Total	17%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	58%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	7%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	-
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	2%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	2%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	2%
Services sociaux municipaux/départementaux	2%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	4%
Autre établissement au service de l'association ou du service	2%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres associations	20%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	45%	36%	17%
Femmes	48%	56%	57%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	6%	9%	26%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	6%	
18-45 ans	62%	
46-60 ans	24%	> 45 ans : 31%
> 60 ans	7%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	88%
En couple	12%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	34%
Nombre total d'accompagnants	65
% d'accompagnants mineurs	80%
% de résidents avec un ou des accompagnants	55%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	1%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	76%	81%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	24%	19%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection complémentaire	30%	51%
Ne bénéficient pas d'une protection complémentaire	70%	49%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient de la reconnaissance ALD	18%	14%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	3%	8%
Scolarisé ou en formation	5%	5%
Demandeur d'emploi	8%	11%
Retraite ou préretraite	2%	5%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	1%	-
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	80%	70%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	7%	11%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	7%	32%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	85%	57%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	10%	Originaire du département	98%
Hébergement provisoire	83%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans hébergement	6%	Originaire d'une autre région	-
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d'hébergement durables (45%)	Logement autonome avec bail direct	27%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	3%
	Retour à domicile (propriétaire)	15%
	Hébergement pérenne chez des proches	-
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	3%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	3%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	9%
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	29%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	-
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	3%
	Sans solution	-
	Non renseigné	9%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

3% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	32%
Exclusion	9%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	8%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	54%
6-12 mois	22%
12-18 mois	16%
18-24 mois	8%
> 2 ans	-

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	8,8 mois
Taux d'occupation	81%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	36%	52%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	11%	15%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	-	7%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	12%	5%
Addictions	1%	5%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	4%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	5%	3%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	2%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	4%	1%
Hépatite B ou C	4%	1%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	3%	1%
Mucoviscidose	1%	1%
Sclérose en plaque	-	1%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	7%	-
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	-
Autres	9%	2%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	41%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	10%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	52%	-	52%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	15%	1%	16%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	5%	6%	11%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	7%	-	7%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	1%	5%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	11%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	5%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	1%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	-
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	2%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	-
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	-

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	3%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	11%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	2%
Pharmacien, pharmacien à domicile	3%
Kinésithérapeute	2%
Diététicien	1%
Ophthalmologue, opticien	4%
Pédicure, podologue	2%
Dentiste, orthodontiste	10%
Ergothérapeute	-
Psychologue	7%
Médecin traitant	12%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	5%
Psychiatre	6%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	3%
Autres médecins spécialistes (soins)	1%
CAARUD, service addictologie...	2%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	3%
Accès à la formation/alphabétisation	4%
Juriste, avocat	2%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	-
Tutelle, curatelle	1%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins